

COMMUNE DE SAINT MADEN

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2022

Nombre de membres : 11

En exercice : 9 -

Présents : 8 (1 pouvoir) - Date de convocation : 02/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur LECHEVESTRIER Jean-Luc, Maire.

ETAIENT PRESENTS : LECHEVESTRIER Jean-Luc, Maire, CHENU François, FAUCON Patrick, PEDRON Nathalie, adjoints au Maire, Elodie REHEL, ROBERT Emilie, LECHEVESTRIER Manuel, QUEMERAIS Thomas (arrivée à 19h 32), QUEMENEUR Hélène (arrivée à 19h48)

Absente excusée : ROBERT Emilie (pouvoir donné à REHEL Elodie)

SECRETARE DE SEANCE : Nathalie PEDRON

ORDRE DU JOUR :

- Achat tondeuse - dossier de candidature défi Val-Vert (Dinan Agglomération) ;
- Ouverture ligne de trésorerie budgétaire ;
- Travaux sanitaires sentier randonnée (devis plomberie) ;
- Changement de nomenclature comptable au 01/01/2024 ;
- Désignation d'un Elu référent à la sécurité routière ;
- Tickets restaurants : personnel administratif du service partagé « Guitté-Guenroc-St Maden-Sirs » ;
- Aménagement sentier de randonnée : Travaux pont ;
- Questions diverses

Achat tondeuse - dossier de candidature défi Val-Vert (Dinan Agglomération) (2022-06-01)

Le Maire rappelle la discussion intervenue lors de la séance précédente, 2 devis sont arrivés en mairie (Bernard Motoculture Broons, MPS Evran). Le modèle retenu est celui proposé par Bernard Motoculture pour un montant de 4 158.83 € HT (avec béquilles+ rampes). Cet achat a été prévu en mutualisation avec la commune de Guenroc qui n'a pas encore décidé de s'associer à Saint Maden. Des contacts ont été pris avec Dinan Agglomération pour une aide au financement dans le cadre du défi Val-Vert : 30 % du montant HT de l'achat. En l'absence de la décision de Guenroc, et afin d'avancer sur ce dossier, le Maire propose que Saint Maden fasse l'acquisition de la machine, sollicite Dinan Agglomération pour l'aide financière et propose à la commune de Guenroc d'entrer dans une démarche de mutualisation par le biais d'une convention.

Après délibération, le conseil municipal (8 avis favorables) valide la proposition du Maire de solliciter la subvention « défi Val-vert », de contacter Guenroc pour une future mutualisation.

Ouverture ligne de trésorerie budgétaire (2022-06-02)

Le Maire informe l'assemblée qu'afin de payer les travaux à l'école pour lesquels la commune a reçu des subventions, il conviendrait de contracter une ligne de trésorerie avec un établissement financier. Le crédit agricole et le crédit mutuel ont été contactés, une offre du crédit agricole propose :

Montant ligne : 80 000 € ,

Durée : 1 an

Taux : variable EURIBOR 3 mois moyenné + marge de 1.10 € (ex : taux d'avril : 0.653 %)

Frais de dossier : 0.25 % de la ligne soit 200 €.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents le conseil autorise l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du crédit agricole.

Travaux sanitaires sentier randonnée (devis plomberie) (2022-06-03)

Le Maire présente le devis de la société GP Energies pour un montant de 5473.52 € HT soit 6568.22 € TTC (sanitaires existants : *lavabo PMR, pack WC surélevé, barre d'appui inox*, création sanitaires : *sanitaires inox dans bâtiment à créer : lavabo, ensemble urinoir, pack WC, barre d'appui, éclairage*).

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis travaux.

Changement de nomenclature comptable au 01/01/2024 (2022-06-04)

Au 1^{er} janvier 2024, toutes les collectivités qui utilisent la nomenclature comptable M14 devront avoir adopté la M57 pour pouvoir ensuite établir un compte financier (CFU). Le changement de nomenclature se fait le 1^{er} janvier suivant la date délibération. L'Inspectrice des finances de Broons a sollicité les communes afin qu'une délibération du conseil municipal soit prise en ce sens.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide le passage à la nomenclature comptable M57 à compter du 01/01/2023.

Désignation d'un Elu référent à la sécurité routière (2022-06-05)

Le Maire donne lecture du courrier transmis par les services préfectoraux relatif à la désignation d'un élu référent sécurité routière.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne François CHENU en qualité de référent à la sécurité routière.

Tickets restaurants : personnel administratif du service partagé « Guitté-Guenroc-St Maden-Sirs » (2022-06-06)

Le Maire rappelle la décision du 02 février 2022 attribuant à l'agent technique en « emplois partagés du CDG 22 », à sa demande, des tickets restaurants. Il conviendrait d'examiner l'octroi de cet avantage au personnel administratif soit 2 agents.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants (9 voix) accorde le bénéfice des *tickets restaurants* au personnel administratif du secrétariat intercommunal.

Aménagement sentier de randonnée : Travaux pont (2022-06-07)

Dans le cadre de la création du sentier de randonnée des devis pour la réfection du « Pont Palguet » ont été fournis : entreprise BUSNEL matériau bois + métal : 11 984.40 € TTC (ajouter environ 5 % d'augmentation), métal : 11 396 € TTC, entreprise Domino Construction matériau bois : 15 000 € TTC. Le Maire informe qu'il conviendrait de se prononcer sur le choix des matériaux du futur pont : bois et métal, bois uniquement, métal uniquement.

Le choix du conseil municipal se porte sur un équipement en métal uniquement, souhaite, avant la prise de décision, que des devis actualisés soient demandés à la société Busnel.

Questions diverses :

Drapeau des Anciens Combattants :

Considérant le très mauvais état du drapeau actuel, le Maire a sollicité 3 fournisseurs potentiels pour un devis, seule la société Promo-drapeaux a remis une offre : 1 149.60 € TTC (drapeau lettres brodées avec fil or). Relance des 2 sociétés n'ayant pas répondu pour obtenir de devis supplémentaires.

Installation Jeux à l'étang : structure « arbre à nid » : délai de livraison retardé, livré d'ici 15 jours. Mise en place des équipements le 27 juin.

A voir : rassemblement des Madenais pour une « inauguration ».

Prochain conseil municipal : jeudi 07 juillet 19 h.

Fin de séance 21 h40

Saint Maden,

Le 16/06/2022

Le Maire,



La Secrétaire de séance,

Validé le 17/6/2022.